

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 7.722.942 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU DIRECTOIRE EN DATE DU 19 JANVIER 2022

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'utilisation faite de l'autorisation que vous avez confiée à votre Directoire lors de l'Assemblée générale mixte du 23 septembre 2021 dans sa dix-septième résolution aux fins de procéder à une augmentation du capital social réservée aux salariés adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise.

USAGE DE LA DELEGATION DE COMPETENCE

a) Décision d'augmentation de capital

Le 18 novembre 2021, le Directoire a décidé :

- le principe et les modalités d'une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires à souscrire en numéraire, réservée aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents au Plan d'Épargne d'Entreprise de la Société (l'"**Augmentation de capital**") ;
- que les actions souscrites devront être intégralement libérées lors de la souscription ;
- de fixer la période de souscription du 19 novembre 2021, au 3 décembre 2021 à 12h, heure de Paris, ainsi que le prix de souscription à 28,60 euros.
- de subdéléguer au Président du Directoire les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de l'Augmentation de capital.

b) Montant de l'Augmentation de capital

Le Directoire, lors de sa séance du 18 novembre 2021 a fixé le montant nominal maximum global de l'Augmentation de capital à 64.608 euros (53.840 actions de 1,20 euro).

Le Directoire a décidé que l'Augmentation de capital serait réservée aux salariés de la Société ayant une ancienneté de plus de 3 mois, adhérents au Plan d'épargne entreprise et présents au dernier jour de la période de souscription.

L'Augmentation de capital ne sera réalisée qu'à concurrence des actions souscrites.

c) Prix de souscription

Le Directoire lors de sa séance du 18 novembre 2021 a décidé, dans les limites fixées à l'article L. 3332-19 du Code du travail et par l'Assemblée générale mixte du 23 septembre 2021 que le prix de souscription, calculé sur la moyenne des cours d'ouverture de l'action Focus Home Interactive sur Euronext sur les vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire fixant la date

d'ouverture de la période de souscription, diminuée d'une décote maximale de 30% et arrondie au dixième d'euro supérieur, était fixé à la somme de 28,60 euros.

d) Réalisation définitive de l'Augmentation de capital

Les 9.248 actions nouvelles souscrites, ont été créées et inscrites en compte au nom des actionnaires dès délivrance par la société CACEIS Corporate Trust, teneur de compte au titre du Plan d'épargne entreprise, du certificat du dépositaire attestant la réception des souscriptions correspondantes, soit le 19 janvier 2022.

La réalisation définitive de l'Augmentation de capital pour un montant de 264.492,80 euros, soit 11.097,60 euros de valeur nominale et 253.395,20 euros de prime d'émission, par émission de 9.248 actions nouvelles de 1,20 euro chacune, est intervenue le 19 janvier 2022, date de délivrance du certificat du dépositaire visé ci-dessus.

Les actions nouvelles créées avec jouissance au 19 janvier 2022 sont, depuis cette date, complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

INCIDENCE DE L'EMISSION SUR LA SITUATION DES ACTIONNAIRES

L'émission effectuée sur exercice de la délégation susvisée représente un total de 9.248 actions ordinaires pour un montant global de 264.492,80 euros, dont 253.395,20 euros à titre de prime d'émission.

La quote-part par action des capitaux propres de la Société au 30 septembre 2021 de la Société, s'établirait comme suit :

	Capitaux propres (milliers d'€)*	Nombre d'actions	Quote-part par action (€/action)	Quote-part par action diluée (€/action)
Au 30 septembre 2021	97.085	6.427.335	15,11	14,64
Emission de 9.248 Actions	264,5	9.248	-	-
Total après l'émission	97.349.6	6.436.583	15,12	14,68

Le présent rapport complémentaire et le rapport des Commissaires aux comptes sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et seront portés à leur connaissance à la prochaine Assemblée générale.

Le Président du Directoire